

POUR EN SAVOIR +

RETRAITÉS

Réseau "Visiteurs/Visités"



CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Montravers
Cirières
La Fôret sur Sèvre (Montigny, La Ronde et Saint Marsault)
Combrand
Courlay
Cerizay
Brétignolles
Saint André sur Sèvre
Le Pin



CONTACTER LE CSC DU CERIZEEN

05 49 80 57 63

Imprimé par nos soins, Photos © Téo LANNIÉ / CCMSA SERVICE IMAGES



ÉCHANGE
CONVIVIALITÉ
RENCONTRE



LE RÉSEAU "VISITEURS/VISITÉS"

Pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes âgées isolées, la Mutualité Sociale Agricole, le CLIC du Pays Bressuirais, les habitants du canton de Cerizay, les élus, les associations et les partenaires locaux organisent et accompagnent un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile.

Ce réseau est :

- un lieu ressource pour vous, votre famille et pour les bénévoles,
- un soutien et un accompagnement aux bénévoles.



La charte

- La visite se fait à titre gracieux.
- Un référent habilité organise la première rencontre à domicile. Elle permet de clarifier les modalités de mise en place de la visite (le moment de la journée, le rythme et la durée des visites).
- La visite est un moment de plaisir partagé. Elle vient en complément de ce qu'apportent la famille et le voisinage ainsi que les différents services intervenant au domicile (aide à domicile, portage de repas etc.). La visite n'a pas pour objet de palier aux services manquants (démarches administratives et bancaires, déplacements, etc.)
- Elle se déroule dans un climat de confiance et de respect mutuel.
- La visite annulée doit être signalée par l'une ou l'autre des parties, dans la mesure du possible.
- Je m'engage à adhérer au Centre SocioCulturel du Cerizéen adhésion obligatoire 8 € individuelle et 12 € familiale (*valable de septembre à août*).

En cas de besoin, vous ou le bénévole pouvez téléphoner au CSC du Cerizéen au 05.49.80.57.63

CHARTE DU VISITEUR

Date de mise en lien :

Vous vous engagez sur une durée que vous pouvez définir :

Vous faites partie d'une équipe. La rencontre est basée sur l'écoute et l'échange. Le transport en voiture est interdit.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

N° DE TEL. :

DATE DE NAISSANCE :

Date :

Signature :

Cadre réservé à l'administration
Adhésion 8 €
<input type="checkbox"/> espèces
<input type="checkbox"/> chèque
Le

La loi 78-17 du janvier 1978 : Les traitements relatifs à cette demande sont soumis aux dispositions de la loi «informatique et liberté» qui protège les lois et libertés individuels



CHARTE DU VISITÉ

Date de mise en lien :

Cette personne fait partie d'une équipe elle vient chez vous bénévolement pour un plaisir partagé. Vous pourrez définir ensemble le rythme des visites (1 à 2 fois par mois). Vous pourrez discuter, faire une promenade, lire, pratiquer un jeu de société en fonction de vos goûts respectifs.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

N° DE TEL. :

DATE DE NAISSANCE :

Date :

Signature :

Cadre réservé à l'administration
Adhésion 8 €
<input type="checkbox"/> espèces
<input type="checkbox"/> chèque
Le

La loi 78-17 du janvier 1978 : Les traitements relatifs à cette demande sont soumis aux dispositions de la loi «informatique et liberté» qui protège les lois et libertés individuels